



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE VIH SIDA

Le directeur de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale rappelle l'importance de mener la lutte contre le VIH-sida encore aujourd'hui

Québec, le 1^{er} décembre 2019 – En cette Journée mondiale de lutte contre le VIH-sida, le directeur de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale tient à rappeler l'importance de poursuivre la lutte contre cette infection, qui touche au quotidien des milliers de Québécoises et des Québécois.

L'infection par le VIH concerne plus particulièrement les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH), les personnes provenant de régions où le VIH est endémique et les personnes qui font usage de drogues par injection.

Faisant l'objet d'une surveillance à l'échelle provinciale, on rapporte ainsi en 2018, au Québec, 311 nouveaux diagnostics d'infection par le VIH, dont 19 (6,1%) dans la région de la Capitale-Nationale.

De plus, un nombre significatif de cas sont diagnostiqués tardivement et ne bénéficient donc pas d'un traitement précoce qui pourrait réduire grandement le risque de complications mais aussi prévenir la transmission de l'infection.

Découlant du Programme national de santé publique (PNSP), la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale déploie différentes stratégies qui visent à prévenir la transmission du VIH et à développer les soins et services de la région dans le domaine de la lutte aux ITSS. Parmi celles-ci :

- L'offre de dépistage disponible dans les CLSC et les cliniques Jeunesse pour la population générale.
- Le SIDEP (Services de prévention et de dépistage des ITSS) avec une offre des services au CLSC Haute-Ville et surtout dans les milieux de proximité des clientèles prioritaires les plus exposées aux ITSS (HARSAH, personnes trans, utilisateurs.trices de drogues par injection (UDI), travailleurs et travailleuses du sexe, personnes incarcérées ou l'ayant été, membres des premières nations, personnes originaires de pays où le VIH est endémique).
- La mise en place depuis avril 2019 de la ligne ITSS - 1-844-683-ITSS (4877). Il s'agit d'une ligne téléphonique unique et sans frais qui offre un accès direct à un rendez-vous de dépistage des ITSS dans les différentes installations du CIUSSS de la Capitale-Nationale (CLSC, clinique jeunesse ou SIDEP).
- Le programme d'accès au matériel stérile d'injection.

- Le programme de subvention du plan d'action régional grâce auquel la Direction de santé publique alloue des subventions à des organismes communautaires pour les soutenir dans leurs activités et projets en lien avec la lutte aux ITSS.

Au-delà des stratégies mises en place dans la région, il est important de reconnaître comme fondamentale la sensibilisation des professionnels de la santé à la réalité des personnes vivant avec le VIH. Les avancées thérapeutiques permettent aujourd'hui, à bon nombre de personnes vivant avec le VIH, de vivre longtemps et de mener une vie active. Fournir des soins et traitements qui répondent adéquatement aux besoins de ces personnes, dans le respect et sans préjugé, contribue à améliorer leur santé physique mais aussi leur santé mentale et leur inclusion sociale.

Par ailleurs, le thème choisi cette année par *Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida* (ONUSIDA) pour cette journée mondiale de lutte contre le sida est «*Les organismes communautaires font la différence !* ». Dans la Capitale-Nationale, l'engagement de plusieurs organismes communautaires dans la lutte contre le VIH est remarquable. Leur apport auprès des personnes vivant avec le VIH et des personnes vulnérables, en partenariat avec le réseau de la santé, demeure essentiel. Le moteur de la lutte contre ces infections réside dans l'expertise de tous les acteurs travaillant de pair dans la lutte aux ITSS.

À propos du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Chef de file en santé, le CIUSSS de la Capitale-Nationale offre des soins et des services sociaux à 748 000 personnes de Québec, Portneuf et Charlevoix. Les responsabilités de santé publique sont assumées par le directeur de santé publique. Ce dernier doit informer la population de l'état de santé, cerner les situations susceptibles de mettre en danger la santé de la population, assurer une expertise en prévention et promotion de la santé et prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé des individus lorsqu'approprié.

- 30 -

Mélanie Otis

Agente d'information aux relations médias

Direction adjointe des communications

CIUSSS de la Capitale-Nationale

relations.medias.ciusscn@sss.gouv.qc.ca

418 266-1019, poste 1539

